### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'OISE

# Nombre des membres Afférents au Conseil Municipal 15 En exercice 15 Qui ont pris part à la délibération 11

DATE DE LA CONVOCATION le 12 Mars 2025

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NŒUD

Séance n° 2 du 25 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le Mardi vingt-cinq Mars, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Maire

<u>Présents</u>: Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Patrick BOUTEILLER, Isabelle CATHERIN, Philippe HENNEQUIN, Nathalie ANCELIN, Manuella PESTEL.

<u>Absents</u>: Gérard VIEUBLED, Hervé BIGOURD représenté par Georges DEMANET, Pascal PETITBON représenté par Carole MORTELECQ, excusés, ainsi que Sandra MARIE-PERRINE, Majda LACHGAR, et Emilie GUYARD.

Secrétaire: Georges DEMANET

❖ Délibération n° CM..13-2025

#### Adhésion à Villes et Villages internet

Mr le Maire propose l'adhésion de la commune à l'association « Villes et Villages internet », celle-ci nous permettra principalement d'accéder à une base de données d'actions réalisées par d'autres communes afin d'enrichir nos réflexions et d'orienter nos actions.

Une autre possibilité serait à travers un label de valoriser nos actions et nos outils numérique. Le coût de cette adhésion serait de 0.07€ par habitant (1080 dernier recensement) : de l'ordre de 76 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

### **DECIDE:**

• D'adopter la proposition du Maire et de l'autoriser à signer toutes les pièces afférentes à l'adhésion de la commune à Villes Internet,

Envoyé en préfecture le 31/03/2025 Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID: 060-216005793-20250325-13\_2025-DE

• D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait certifié conforme, le 31 Mars 2025

Jean-Marie DURIEZ, Maire

Georges DEMANET, Secrétaire

qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte publié le 31 Mars 2025.